

Avesnes-Les-Aubert

Beauvois-en-Cis

Boussières-en-Cis

Béthencourt Bévillers

Bazuel Beaumont-en-Cis

Bertry

Briastre Busiany

Carnières Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caullery

Dehéries

Élincourt

Estourme

Honnechy Inchy

La Groise

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis Malincourt

Maretz

Maurois

Montay

Neuvilly

Reumont Saint-Aubert Saint-Benin

Ors

Mazinghien

Montigny-en-Cis

Rejet-de-Beaulieu

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Walincourt-Selviany

Troisvilles Villers-Outréaux

Clary

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERAT

Envoyé en préfecture le 12/03/2019 Reçu en préfecture le 12/03/2019

Affiché le

ID: 059-200030633-20190311-2019\_019-DE

### DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 06 mars 2019 - 18h00

Délibération N°2019/019 Date de convocation: 14 février 2019 Nombre de conseillers en exercice: 74

L'an deux mille dix-huit, le 06 mars 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis se sont réunis au Théâtre René Ledieu à Le Cateau Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

# Etaient présents (64 titulaires - 1 suppléant):

Alexandre BASOUIN Vincent WAXIN **Jean Félix MACAREZ** Yannick HERBET Virginie LE BERRIGAUD **Jacques OLIVIER** Nathalie GAVE Christian Payen Pierre - Henri DUDANT Laurent LOIGNON Jean-Pierre THIEULEUX Christian PECQUEUX Brigitte ROLAND - BEC Thierry WALEMME (S) Francis LEBLON Dominique LAMOURET Alban BAJODEK Agnès BERANGER Didier BONIFACE Frédéric BRICOUT Denis COLLIN Régine DHOLLANDE Pierre LEVEOUE Anne Sophie MERY - DUEZ Bernard POULAIN **Brigitte PRUVOST** Liliane RICHOMME Alain RIQUET Francis STOCLET Martine THUILLIEZ Sandrine TRIOUX Alain GOETGHELUCK Gerard TAISNE Gilles PELLETIER Pierre LAUDE Bernard PLET Iean - Claude GERARD Patrice BONIFACE Iean - Louis CAUDRELIER Karine ELOIR Charles BLANGIS Laurent COULON Annie DORLOT Bruno MANNEL Joseph MODARELLI Serge SIMEON Pascal FOULON Janine TOURAINNE Pascal COQUELLE Michel HENNEQUART Laurence RIBES Francis GOURAUD Didier BLEUSE **Iacky DUMINY** Daniel BLAIRON Augustine NOIRMAIN Daniel CATTIAUX Véronique NICAISE Maurice DEFAUX Henri QUONIOU Stéphane JUMEAUX Pascal ROELS Jean-Paul CAILLIEZ Axelle DOERLER

### Membres excusés (2):

Marc PLATEAU, Bertrand LEFEBVRE

#### Membres absents 3():

Isabelle PIERRARD, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE,

## Membres ayant donné procuration (4):

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Hubert DEJARDIN à Michel HENNEOUART. Jean-Pierre RICHEZ à Frédéric BRICOUT, Chantal WAYEMBERGUE MAHY à Daniel **FIEVET** 

Daniel FIEVET

Madame Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643

ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis Téléphone: 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

Envoyé en préfecture le 12/03/2019

Reçu en préfecture le 12/03/2019

Affiché le

ID: 059-200030633-20190311-2019\_019-DE

## Objet : Intervention de la CA2C en complément du Fonds Services, l'Artisanat et le Commerce

Monsieur le Vice-Président rappelle :

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a pour vocation de favoriser le maintien et le développement des services artisanaux et commerciaux de proximité. Il permet de mettre en place des aides directes aux commerces pour aider au financement des travaux d'accessibilité, de modernisation et de sécurisation des locaux et devantures/vitrines.

Par délibération n°2017/105 du Conseil Communautaire du 05 octobre 2017, la Communauté de communes a approuvé le programme FISAC et les actions proposées et notamment l'axe 1 concernant le maintien du dernier commerce du genre en milieu rural.

La 4C ayant signé la convention partenariale FISAC avec le Pays du Cambrésis, elle entre dans le cadre du décret du 15 mai 2015 et prend en application la loi ACPTE, qui exige que l'EPCI concerné intervienne à même hauteur que le financement FISAC pour les entreprises commerciales/artisanales répondant aux critères cités dans le décret.

Monsieur le Vice-Président précise :

Lors de la prochaine commission FISAC prévue le 28 Février 2019, cinq dossiers d'entreprises basées sur le territoire de la CA2C seront étudiés.

Monsieur le Vice-Président propose donc, sous réserve de validation des dossiers par le comité d'attribution FISAC, l'intervention de la communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis en complément des fonds FISAC comme suit :

COMMUNES	ENTREPRISES	Représentants	FISAC	CA2C
Le Cateau	Hostellerie du Marché	Mr D. Blangis	1.000 €	1.000 €
Saint Hilaire lez Cambrai	Pizzeria	Mr A. Corroyez	1.000 €	1.000 €
Clary	Opticien	Mr B. Descamps	1.000 €	1.000 €
Bertry	Boulangerie	Mr R. Real	1.000 €	1.000 €
La Groise	Pâtisserie- chocolaterie	Mr T. Dewaele	1.000 €	1.000 €

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 11 mars 2019

et de la publication le 11 Mars 2019

Pour expédition conforme Beauvois-en-Cis, le 11 mars 2019

Vu,

Le Président,

Maire du CATEAU-CAMBRESIS

Conseiller Régional

Serge SIMEON